actualité / agenda / nouveautés sur le site / nouveaux documents en ligne sur i-ville / lecture / offres d'emploi /

Lettre d'information bimensuelle de http://www.ville.gouv.fr
N°114 - Jeudi 15 juin 2006

ACTUALITE

>> 1ères Rencontres nationales de la réussite éducative

Organisées à l'initiative de la DIV et du ministère de la Cohésion sociale, les 1ères Rencontres nationales de la réussite éducative auront lieu le 29 juin prochain. Elles vont permettre de réunir tous les acteurs concernés qui échangeront leurs premières expériences et dresseront un bilan de la mise en œuvre de ce dispositif initié dans le cadre du Plan de Cohésion sociale de Jean-Louis Borloo. Quelles pratiques professionnelles ce programme implique-t-il ? Comment échanger et élaborer un diagnostic partagé ? Quelle articulation avec les démarches, dispositifs et mesures existants ? Autant de questions auxquelles cette journée va tenter de répondre grâce à la participation des professionnels impliqués sur le terrain.

Programme et inscription :
http://www.polynome.fr/reussite-educative
Contact : mailto:reussite-educative@polynome.fr

>> Tout savoir sur les CUCS

Les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS) succèderont en 2007 aux contrats de ville. La circulaire du 24 mai 2006 a posé les principes et le calendrier de leur mise en oeuvre. Afin d'aider les acteurs locaux dans cette phase de définition, la DIV vient d'ouvrir une boîte à lettres susceptible de recevoir les questions de chacun à l'adresse suivante : cucs@ville.gouv.fr. D'ores et déjà, un dossier « Mode d'emploi » comportant les réponses aux principales questions posées par les acteurs est accessible, en ligne, sur le site de la DIV. La géographie prioritaire, les articulations entre les CUCS et les autres dispositifs (politique de la ville, intercommunalité, projet d'agglomération...), les financements et les circuits financiers... tous ces sujets sont abordés et explicités.

Le dossier CUCS en ligne
http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/cucs-accueil.html
La boîte aux lettres CUCS

mailto:cucs@ville.gouv.fr

>> Une enquête sur les intercommunalités

La Délégation interministérielle à la Ville vient de lancer une enquête sur les compétences des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) en matière de politique de la ville et sur la façon dont ils partagent cette compétence avec les communes. Les résultats de cette étude, qui concerne 300 EPCI, seront publiés en octobre 2006. Elle est menée, notamment, avec le concours de l'Association de maires de France (AMF), l'Association des communautés de France (ADCF), les Maires de grandes villes, les Communautés urbaines de France, l'Association des maires des villes moyennes et l'Association des maires ville et banlieue de France.

Répondre à l'enquête en ligne : les EPCI et la politique de la ville
http://www.conjuguer.fr/div
Contact : Arnold Stassinet - mailto:arnold.stassinet@ville.gouv.fr

>> Les maires de banlieue appellent à la solidarité entre communes

Le 7 juin dernier se tenaient à Clichy-sous-Bois les Assises des villes de banlieue. De nombreux maires de villes en difficulté ont débattu des politiques publiques pour les banlieues. Si tous ont reconnu que la réforme de la Dotation solidarité urbaine (DSU) était une avancée importante, ils ont aussi souligné qu'il était urgent d'œuvrer en faveur d'une plus grande solidarité financière entre communes riches et communes pauvres : « Nous allons rédiger un projet de loi pour une dotation de solidarité communautaire », a annoncé Jacky Darne, premier adjoint au maire de Rillieux-le-Pape.

Contact : Ville et banlieue
http://www.ville-et-banlieue.org - tél. : 01 47 00 27 00

>> Nouveau manifeste des villes pour la prévention et la sécurité

Le nouveau manifeste des villes pour la prévention et la sécurité a été adopté par l'Assemblée générale du Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU), le 30 mai dernier. Il réaffirme le rôle des maires en tant que « coordonnateurs du partenariat local dans le domaine de la prévention et de la sécurité » et demande l'inscription de ce partenariat dans la loi. Par

ailleurs, le manifeste précise que « les maires participent au rappel de la règle collective, mais qu'ils ne souhaitent pas que cette compétence s'allie avec un pouvoir de sanction ». Enfin, les maires attendent de l'Etat « l'élaboration d'une méthodologie de la prévention, d'un cadre homogène pour mener les diagnostics locaux d'insécurité, et surtout le développement de formations interdisciplinaires au plus près du terrain ».

Le Manifeste des villes pour la prévention et la sécurité
http://www.ffsu.org/ffsu/upload/pdf/Actu_Manifeste_AG300506.pdf (3 pages - 140 ko)

>> L'Assemblée nationale adopte le projet de loi Borloo sur le logement

Le projet de loi « Engagement national pour le logement » (ENL) a été adopté en deuxième lecture, mardi 6 juin, à l'Assemblée Nationale. Le texte s'articule autour de quatre thématiques : aider les collectivités à construire, augmenter l'offre de logements à loyers maîtrisés, favoriser l'accession sociale à la propriété pour les ménages modestes et renforcer l'accès de tous à un logement confortable. Parmi les mesures phares, on compte la majoration du prêt 0 % (pouvant atteindre 15 000 euros), la création du « Borloo populaire » (avantage fiscal destiné à favoriser l'offre de location dans le secteur des loyers intermédiaires) et la TVA à 5,5 % pour l'accession sociale dans le neuf dans les quartiers en rénovation urbaine. Y figurent également la déduction forfaitaire de 30 % pour les logements vacants remis sur le marché avant fin 2007 ou encore l'interdiction des coupures (eau, électricité, gaz) pendant la période d'hiver pour les ménages en difficulté...

La loi d'Engagement national pour le logement adoptée par l'Assemblée nationale
http://www.cohesionsociale.gouv.fr/presse/communiques-presse/loi-engagement-national-pour-logement-adoptee-par-assemblee-nationale-911.html

>> Le Premier ministre crée un comité interministériel à l'égalité des chances

Le premier ministre a affirmé le 1er juin, lors de sa conférence de presse mensuelle, qu'il désirait accélérer la mise en oeuvre de la loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances. Dès le lendemain, il annonçait ainsi la création d'un comité interministériel à l'égalité des chances. De son côté, Azouz Begag, le ministre délégué à la promotion de l'égalité des chances, a

indiqué qu'une rencontre nationale sur l'égalité des chances serait organisée le 30 juin prochain en présence du Premier ministre. Une campagne de promotion de la charte de la diversité, déjà signée par plus de 500 entreprises, sera également lancée au mois de septembre.

La réunion interministérielle sur l'égalité des chances
http://www.premierministre.gouv.fr/acteurs/communiques_4/reunion_interministerielle_sur_egalite_56151.html

>> Parution du décret d'extension des pouvoirs de la HALDE

La loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances prévoyait de consolider les pouvoirs de la HALDE en lui offrant la possibilité de proposer à l'auteur de faits discriminatoires une « transaction ». Celle-ci pouvant prendre la forme d'une amende, d'une indemnisation de la victime ou de la diffusion d'un communiqué. L'entrée en vigueur de ce dispositif était suspendue à la publication d'un décret qui vient de paraître. Il définit les étapes (proposition, homologation et exécution de la transaction) par lesquelles la HALDE pourra exercer son nouveau pouvoir. Selon le texte, la proposition de la transaction doit préciser la nature des faits reprochés, leur qualification juridique, la nature des mesures proposées ainsi que les délais d'exécution et le montant des dommages et intérêts. Si la transaction est homologuée, la HALDE le signale à l'auteur des faits tout en lui indiquant ses obligations et ses délais. Au cas où l'intéressé ne s'exécuterait pas dans les délais imposés, la HALDE peut en informer le procureur de la République.

Décret n°2006-641 du 1er juin 2006 modifiant le code de procédure pénale et relatif aux transactions proposées par la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=JUSD0630063D

>> ZUS : un taux d'illettrisme plus important

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI) diffuse les premières conclusions de l'enquête « Information vie quotidienne » 2002 -2005 : 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine seraient en situation d'illettrisme. Soit 3,1 millions de personnes qui se répartissent comme suit : 28 % dans les zones rurales, 24 % dans les villes de plus de 20 000 habitants et 10 % en Zones urbaines sensibles où le taux d'illettrisme (18 %) est deux fois plus élevé que la moyenne nationale (9 %).

Les conclusions de l'enquête
http://www.anlci.gouv.fr/documents/060607_chiffres_anlci.pdf (4 pages - 72 ko)

>> 10 grands groupes s'engagent en faveur des jeunes peu qualifiés

Mardi 13 juin, 10 grands groupes (Afrc, Areva, Groupe Casino, Dexia Crédit Local, Ineo, Lyonnaise des Eaux, Sita, Sncf, Suez, Veolia Environnement) ont signé un accord de partenariat avec le Conseil national des Missions locales (CNML) en faveur des jeunes peu ou pas qualifiés, en particulier ceux résidant en ZUS et qui bénéficient du Contrat d'insertion à la vie sociale (CIVIS). Ce partenariat, signé en présence de Jean-Louis Borloo, ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, et de Françoise de Veyrinas, présidente du Conseil national des Missions locales (CNML), va permettre à près de 2 000 jeunes d'obtenir un contrat de travail (CDI, contrats en alternance). Afin de rechercher de nouvelles solutions pour l'accès à l'entreprise des jeunes peu qualifiés, les résultats de cet accord seront évalués dans le cadre d'un groupe de travail « interentreprises » mis en place par le CNML.

Contact : CNML - Yves Auton - tél. : 01 49 17 47 48
mailto:yves.auton@cnml.travail.gouv.fr

>> Le musée Bourdelle s'expose à Sarcelles

A l'occasion du 50e anniversaire du grand ensemble de Sarcelles, trois sculptures appartenant aux collections du musée Bourdelle sont exposées, jusqu'au 25 juin prochain, à l'Ecole municipale de musique de Sarcelles : « Sapho » (grand modèle dit deuxième étude), « Beethoven dans le vent » et « Epopée polonaise ». Ce prêt exceptionnel d'un musée de la Ville de Paris est à l'initiative de l'école municipale de musique agréée (EMMA) et de l'école municipale d'arts plastiques (EMAP). Le musée Bourdelle a apporté son soutien à ce projet, convaincu de son intérêt interdisciplinaire, unissant sculpture et musique. En parallèle, tout un projet pédagogique mobilisant les habitants de Sarcelles a été monté : les étudiants de l'école de musique de Sarcelles présenteront une création électro-acoustique, et des enfants mal-voyants d'une école élémentaire de Sarcelles, ayant travaillé sous la conduite spécifique d'un professeur de musique, interpréteront leurs créations d'illustrations sonores.

AGENDA 2006 / 2007

>> 20 juin, à Paris
« Crise du modèle d'intégration et lutte contre les discriminations », conférence « 5 à 7 » organisée par la Délégation à la politique de la ville et à l'intégration (DPVI) de la ville de Paris sur le thème avec Patrick Simon, enseignant à l'Institut d'études politiques de Paris et socio-démographe à l'Institut national d'études démographiques.

Inscriptions : Marie-Odile Terrenoire - mailto:marie-odile.terrenoire@paris.fr

>> 27 juin, à Paris
« Incivilités dans les espaces publics et commerciaux », colloque organisé par l'Institut national des hautes études de sécurité (INHES).

Contact : tél. : 01 55 84 53 38 - http://www.inhes.interieur.gouv.fr

>> Du 28 juin au 1er juillet, à Lyon
« La diversité culturelle en action », session de formation organisée par Banlieues d'Europe, en partenariat avec le ministère de la Culture et la Délégation interministérielle à la ville. Date limite des inscriptions : 31 mai 2006.

Contact : 03 88 22 24 43 - mailto:banlieues-deurope@wanadoo.fr
http://www.banlieues-europe.com

>> 28 juin, à Evry
« L'égalité par le droit : les paradoxes de la discrimination positive aux Etats-Unis », rencontre-débat organisé par le Centre de ressources pour la politique de la ville en Essonne, avec Daniel Sabbagh, auteur de l'ouvrage « L'égalité par le droit : les paradoxes de la discrimination positive aux Etats-Unis » paru, en juin 2003, aux éditions Economica.

Contact : tél. : 01 64 97 06 05 - mailto:
assistantedoc.cr.essonne@wanadoo.fr

>> 4 juillet, à Marseille

« Approche intégrée de l'égalité : méthodologies et outils », colloque organisé, dans le cadre des rencontres « L'égalité des femmes et des

hommes : une question de genre », par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité-PACA. Avec, notamment, la participation de Claudy Vouhe, consultante et militante associative ; co-fondatrice du réseau Genre en action (France) et Hélène Ryckmans, sociologue ; chargée de mission auprès de l'association « Le Monde selon les femmes » (Belgique).

Contact : tél. : 04 96 11 07 99 - mailto:cidfphoceen@wanadoo.fr

>> 11 janvier au 22 juin 2007, à La Tronche
« Santé, solidarité, précarité », diplôme universitaire organisé par la Faculté de médecine de Grenoble - université Joseph Fourier, la ville de Grenoble et Médecins du Monde. L'objectif de cette formation est de mettre à la disposition des participants un enseignement permettant l'acquisition de compétences pour la prise en charge des problèmes de santé des populations précaires.

Contact : Pierre Micheletti - tél. : 04 76 03 43 43 - mailto: pierre.micheletti@ville-grenoble.fr

>> L'agenda complet de la politique de la ville
http://www.ville.gouv.fr/infos/actualite/pindex.html

NOUVEAUTÉS SUR LE SITE

>> L'agenda de Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale et à la Parité
http://www.cohesionsociale.gouv.fr/presse/agenda-ministres/catherine-vautrin/34.html

>> Les archives complètes de la Lettre électronique
http://www.ville.gouv.fr/infos/lettre-e

NOUVEAUX DOCUMENTS EN LIGNE sur I-Ville

>> La circulaire du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des Contrats urbains de cohésion sociale (Cucs)
http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/Circulaire_CUCS.pdf (10 pages - 124 ko)

>> Fiche d'expérience : le réseau de soutien à la fonction parentale - octobre 2002
http://www.poleressources95.org/IMG/pdf/bezons_oct_02.pdf (2 pages -

28 ko)

>> Fiche d'expérience : prévenir l'absentéisme scolaire - mai 2005
http://www.poleressources95.org/IMG/pdf/mai_2005.pdf (2 pages - 28 ko)

>> Les nouveautés de la base i-ville
http://i.ville.gouv.fr/Data/news.php

LECTURE

Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat
Auteur : Loïc Wacquant, traduit de l'anglais par Sébastien Chauvin
Editions la découverte
Mai 2006 - 296 pages - 23 euros

Dans Parias urbains, Loïc Wacquant va à l'encontre de la thèse actuelle qui affirme la « ghettoïsation » et l'américanisation progressives des banlieues françaises. Le livre emmène le lecteur au sein du ghetto de Chicago et à La Courneuve, en banlieue parisienne. Un constat : si la marginalité urbaine est une constante dans les grandes métropoles occidentales, elle n'est pas partout tissée de la même étoffe. Mêlant observations, données statistiques et rappels historiques, l'auteur montre que l'implosion de l'« hyperghetto » américain s'explique par le retrait conjugué de l'économie salariale et de l'État-providence. La prolifération des quartiers sensibles européens, quant à elle, n'annonce pas la formation de ghettos, mais traduit plutôt la décomposition des territoires ouvriers, elle-même liée à la désindustrialisation, à la précarisation du travail et au brassage ethnique de populations jusque-là cloisonnées.

OFFRE D'EMPLOI

>> Trois coordinateurs de la Caisse des écoles H/F

La Communauté Urbaine de Strasbourg recrute pour la Direction de l'Education, selon conditions statutaires, trois coordinateurs de la Caisse des écoles H/F

Dans le cadre du projet de réussite éducative pour Strasbourg, la Caisse des écoles va être mise en place. Cet établissement public local vise à accompagner tous les enfants en difficultés scolaires en agissant dans différents domaines (soutien à la fonction parentale, apprentissage scolaire, éducation à la citoyenneté et à la santé) développés en collaboration avec

les services de la Ville de Strasbourg, de l'Etat, du Conseil Général et de la CAF. Vous assurez, dans votre territoire, la mise en oeuvre de l'accompagnement des familles et des enfants, et l'évaluation des parcours de réussite. Vous analysez les situations individuelles à partir des diagnostics établis par les partenaires et déterminez le plan d'action à enclencher.

Vous possédez une connaissance des dispositifs sociaux. Par vos qualités de communication et de négociation, vous mobilisez vos interlocuteurs (parents, professionnels, associations, dispositifs concourant au projet de réussite éducative). Vous maîtrisez l'outil informatique.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV), en indiquant l'intitulé du poste :
Monsieur le Président de la Communauté Urbaine de Strasbourg
Service Emploi-Formation,
1 parc de l'Etoile,
67076 Strasbourg Cedex

ou par courriel à : mailto:emploi.formation@cus-strasbourg.net

---
Prochaine Lettre d'information : jeudi 29 juin 2006

La Lettre d'information de http://www.ville.gouv.fr est éditée par le service communication de la Délégation interministérielle à la Ville
Contact : mailto:etienne.loupiac@ville.gouv.fr - tél. : 01 49 17 46 15
Rédaction : mailto:caroline.hamon@ville.gouv.fr - tél. : 01 49 17 46 17
mailto:corinne.gonthier@ville.gouv.fr - tél. : 01 49 17 46 06
Stagiaire à la rédaction : Charles-Louis Roseau - mailto:charles-louis.roseau@ville.gouv.fr - tél. : 01 49 17 46 25

Cette Lettre d'information est envoyée, le jeudi, tous les quinze jours.
Vous êtes aujourd'hui 10511 abonnés à la recevoir.

S'abonner à la Lettre d'information bimensuelle
http://www.ville.gouv.fr/infos/lettre-e
Résilier votre abonnement
http://www.ville.gouv.fr/infos/lettre-e